



# AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné(e), M., Mme . . . . . agissant en qualité  
de Père, Mère de l'enfant : . . . . . autorise  
et reconnaît avoir pris connaissance des points suivants :

## 1. DÉPLACEMENT

J'autorise les responsables du club (entraîneurs, dirigeants) à déplacer mon enfant en voiture afin de se rendre sur les lieux de compétition.

Pour chaque déplacement en bus, 2 euros sera demandé à chaque enfant participant le jour de la compétition.

## 2. MÉDICAL (URGENCE)

J'autorise les responsables du club (Entraîneurs, dirigeants) à contacter les secours en cas d'accident pouvant lui arriver lors de la pratique de l'athlétisme ou pendant ses déplacements liés à cette activité.

## 3. DROIT À L'IMAGE

J'autorise le club à utiliser les images qui ont été prises à l'occasion de la pratique de l'athlétisme et sur lesquelles il/elle peut apparaître sur le site du club (Loi Informatique et Libertés : Loi du 6 Janvier 1978).

## 4. ENTRAÎNEMENT

Je reconnais avoir pris connaissance des horaires d'entraînement de mon enfant.

Le club n'est pas responsable de votre enfant avant l'appel et décline toute responsabilité lorsque le cours s'arrête.

J'autorise mon enfant à partir seul de l'activité :  OUI  NON

## 5. ETAT DE SANTÉ DE VOTRE ENFANT

Je m'engage à ne pas amener mon enfant malade ou blessé et à prévenir d'un problème de santé (asthme, diabète, blessure, malaise...)

## 6. COMPORTEMENT

En cas de manquement à l'esprit sportif durant les entraînements et/ou les compétitions, le club se réserve le droit (après en avoir informé la famille) de refuser l'enfant à ses activités pour une durée déterminée ou de façon définitive.

Nous entendons par esprit sportif : Le respect des camarades d'entraînement, des entraîneurs, des dirigeants, des règles de compétitions et d'entraînement, des horaires, du matériel et des installations.

## 7. ASSURANCES

Une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié TTC (inclus dans le coût de la licence).

Une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme (inclus dans le coût de la licence)

Lors de la réception par MAIL de la licence vous avez la possibilité de consulter et de prendre les garanties optionnelles complémentaires proposées (consultables entre autres sur le site [www.athle.fr](http://www.athle.fr) rubrique Assurances)

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme. (Consultable sur le site [www.athle.fr](http://www.athle.fr) rubrique textes officiels)

Fait à Aix en Provence, le . . . . .

Signature :